

La Mairie de Sourdeval est ouverte

- du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- le samedi matin de 9h00 à 12h00 (sauf en juillet et août)

Téléphone : 02.33.79.35.55

Télécopie : 02.33.79.35.59

e-mail : [mairie@sourdeval.fr](mailto:mairie@sourdeval.fr)

La Mairie annexe de VENGEONS est ouverte

- le mercredi de 10h00 à 12h00
- le samedi de 10h30 à 12h00

Téléphone : 02.33.59.64.06

e-mail : [mairie.vengeons@wanadoo.fr](mailto:mairie.vengeons@wanadoo.fr)

La Mairie de Sourdeval se tient à la disposition du public pour répondre à divers besoins dans les domaines suivants :

## Etat civil

- Délivrance d'extraits ou de copies d'actes de naissance, de mariage ou de décès : Votre demande peut être adressée par mail à l'adresse : [accueil@sourdeval.fr](mailto:accueil@sourdeval.fr)
- Consultation des registres dans le cadre de recherches généalogiques
- Retrait et dépôt des dossiers de mariage

## Papiers d'identité

- Délivrance d'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs

N.B. : En raison de la mise en place des passeports biométriques, les demandes de passeports doivent désormais être déposées auprès de l'une des mairies agréées. Pour le Département de la Manche, ces mairies agréées sont les suivantes : AGNEAUX, AVRANCHES, BEAUMONT-HAGUE, BRICQUEBEC, CARENTAN, CHERBOURG-OCTEVILLE, COUTANCES, DUCEY, EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE, GAVRAY, GRANVILLE, LA HAYE-du-

## Formulaires divers

- Demande ou modification de carte grise
- Demande de duplicata de permis de conduire, de permis de conduire international
- Formulaires de demande de visite médicale (permis)

## Listes électorales

- Inscription, radiation

## Recensement militaire

- Inscription des jeunes de 16 ans domiciliés dans la commune

## Logements H.L.M.

- Dossiers d'inscription, informations diverses concernant les logements

## Réservation des salles communales

- Manifestations associatives, événements privés

## Débits de boissons

- Demande d'ouverture d'un débit temporaire (5 au maximum par an) pour toute vente de boissons lors d'une manifestation
- Demande de mutation de débit de boisson (dans le cas de changement de propriétaire d'un établissement commercialisant des boissons)

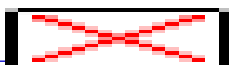
## Cimetière

- Achat de concession, renouvellement ou prolongation d'une concession, demande de travaux

## Urbanisme

- Consultation du cadastre, du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)
- Retrait et dépôt des formulaires de déclarations préalables et de permis de construire

[Toutes mes démarches administratives avec](#)



Travail) :

Rendez-vous Service Social : Numéro unique 3646 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h30

Rendez-vous Retraite : Numéro unique 3960 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

<http://www.carsat-normandie.fr>